



HISTOIRE

Sur les chemins du patrimoine...

Cette année, nous fêtons les 40 ans de la reconstruction de notre église. Nous avons décidé de retracer son histoire.

Les premiers documents relatant l'existence d'une église dans le village de La Clusaz date de 1235. Cependant tout porte à croire qu'un bâtiment servant d'église était déjà érigé dès le X^{ème} siècle. Il semble également que l'édifice se soit toujours trouvé à l'endroit même où il se trouve actuellement.

Le clocher actuel a été édifié de 1751 à 1762, mais il faudra attendre 1872 pour qu'il soit surmonté d'une remarquable flèche à bulbe le rendant haut de 48 mètres. En 1821, l'Eglise Sainte-Foy est

reconstruite partiellement d'après les plans de Camille Ruphy, architecte d'Annecy.

En 1667, l'évêque Jean d'Arenton exige que le cimetière soit clôturé. En effet, le cimetière se trouvait sur le côté de l'église, offrant à la place du village un espace arboré et libre permettant aux gens de se promener, aux enfants de jouer, même le bétail vagabondait au sein du cimetière. Cependant, dès le début du XX^{ème} siècle, des gênes olfactives commencent à incommoder les plus proches voisins durant les saisons d'été : les cercueils étaient enterrés à 1,50 m. de profondeur mais, au fil des ans, le manque de place oblige à superposer les cercueils qui, pour certains, se retrouvent alors à seulement 50 cm de profondeur, soumettant les corps des défunts à des écarts de températures importants,

générant par là même des odeurs nauséabondes par temps chauds.

La première guerre mondiale et le manque de moyen retardent une prise de décision concernant ce problème. Ce n'est que le 23 juillet 1925 que le Conseil Municipal délibère au sujet du déplacement du cimetière au lieu-dit Les Houches, où il se trouve actuellement.

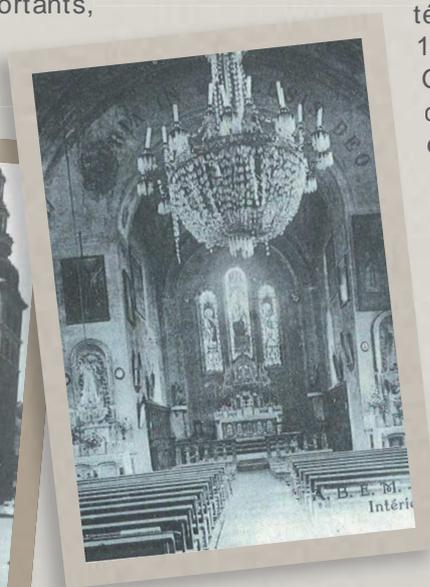
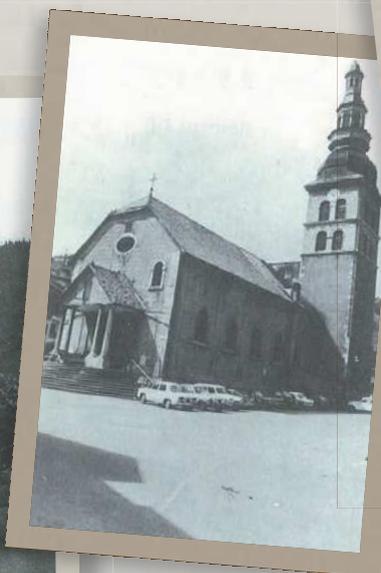
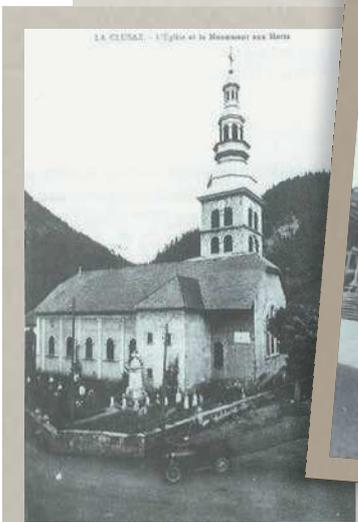
Ce déplacement a rendu les fondations de l'église fragile. Il a également permis aux automobiles de circuler sur la place, générant poussière et pollution autour de cet édifice et surtout, enlevant à la place de l'église une partie de son charme.

Dans les années 50-60, avec, notamment, la construction du téléphérique de Beauregard en 1956 et la médaille d'argent de Guy Perillat, aux Jeux Mondiaux de la Fédération Internationale de Ski à Chamonix, qui a offert à notre station un énorme coup de publicité gratuit, le tourisme se développe de plus en plus.

La capacité d'accueil de l'église devient alors insuffisante.

Son état se dégrade de plus en plus : depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, elle n'a bénéficié que de quelques légères réparations.

Dans les années 70, il devient même dangereux de rester devant l'entrée tant le risque de voir des blocs s'effondrer grandit.





HISTOIRE

L'église Sainte-Foy



Deux possibilités sont alors envisagées : effectuer d'importantes réparations ou reconstruire l'église, toutes deux demandant un budget conséquent.

Le 23 août 1973, Monsieur le Curé Delerce transmet un courrier à Monsieur le Maire, Yves Pollet-Villard, dans lequel il rend compte de la réunion qu'il a organisée avec une trentaine de personnes représentant diverses associations de la Commune. Le principal sujet de cette réunion était de réfléchir à l'avenir de l'église. Un vote à bulletin secret a clôturé le débat et la reconstruction a été préconisée à l'unanimité, mettant en avant la taille de l'église trop petite, le manque de sécurité dû à l'exiguïté ainsi qu'à son délabrement mais aussi l'évolution du village et la volonté de mettre le clocher en valeur. Ce courrier fut par la suite rendu public et publié dans le bulletin municipal du 4 janvier 1974.

A cette époque la municipalité envisage d'améliorer la place du village pour lui redonner un cachet attractif. De nouveaux bâtiments

ont été construits autour de l'église et celle-ci dénote de part son architecture vieillotte.

Monsieur le Maire et ses conseillers prennent donc la décision en 1973 de reconstruire l'église tout en préservant le clocher. Mais cette décision est loin de ravir tout le monde : certains habitants de La Clusaz, mais aussi de nombreux vacanciers qui ont appris la nouvelle suite à un article paru dans le magazine "Femmes d'Aujourd'hui" du 22 août 1973.

Le Maire reçoit alors une dizaine de lettres de mécontentements, voire de menace, quant à la démolition de l'église car, pour beaucoup, "une église moderne dégraderait le charme" de la Commune.

Malgré tout, la municipalité maintient sa décision et le permis de construire est accordé le 11 février 1974.

Le Cabinet d'architecture Lagache - Gignoux - Neyrinck conçoit la nouvelle église, toujours dédiée à Sainte-Foy, en respectant les

traditions locales pour qu'elle soit le plus proche possible des maisons de montagne des Aravis. Elle est réalisée par des entrepreneurs et artisans de la vallée avec des pierres locales pour les murs et des tavaillons de pays pour la toiture.

A la fin de l'été 1974, les gros uvres sont terminés.

Au milieu des gravats, il ne reste que le clocher, semblable à un cierge. Le 24 novembre 1974, Monseigneur Bernard Panafieu, évêque auxiliaire du diocèse bénit la première pierre symbolique.

La pose définitive des vitraux est effectuée durant l'hiver 1975.

Durant toute la durée des travaux, les messes, mariages, enterrements et baptêmes sont célébrés à la salle des fêtes ou quelquefois dans les chapelles pour les mariages.

L'inauguration a lieu le 13 juillet 1975 avec une cérémonie religieuse présidée par Monseigneur Jean Sauvage, Evêque d'Annecy suivie par un vin d'honneur à la salle des fêtes.